

**COMITE SPELEOLOGIQUE REGIONAL DE LA COTE D'AZUR**  
**1665 CHEMIN DU RABY**  
**83870 SIGNES**  
**Tél. 04 94 90 68 02**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 . Réf n° 0833003957. Préfecture de Toulon.

Agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports

N° SIRET : 444 163 083 00017.

#### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MARS 2006

A 18 heures le Comité Spéléologique Régional de la Côte d'Azur s'est réuni en Assemblée Générale sous la Présidence de Gilles COLIN au foyer rural du VAL (83)

29 membres sont présents et 7 clubs représentés.

Membres du Comité Directeur présents :

COLIN Gilles	Président
ROMAGNOLI Raoul	Vice Président
VEUX Jean Jacques	Trésorier
ROMAGNOLI Marie	Secrétaire
GRILLI Patricia	Secrétaire adjointe

Excusés :

MADELEINE Eric, trésorier adjoint  
COURBON Paul (démissionnaire)  
BOIGNE Alain (démissionnaire)

Président de commission présent :

MARTIN Jean Pierre

Présidents de commissions excusés :

BESSUEILLE Patrick (commission promotion)  
ISNARD Michel (commission enseignement)

## Préambule

Remerciements aux membres présents et aux organisateurs.

Trop peu de monde s'intéresse à cette structure décentralisée de la Fédération Française de Spéléologie. C'est dommage, car le Comité Spéléologique Régional est le représentant local de la Fédération Française de Spéléologie et peut aider tous les fédérés dans leurs actions, en particulier pour la mise en place de projets.

Ce phénomène n'est pas propre uniquement au C.S.R., les Comités Départementaux de Spéléologie et les clubs se voient aussi en manque de responsables... Que faire pour inverser ce mouvement ? La question reste ouverte.

Les remerciements sont aussi adressés au club du Val et à son président Jean-Pierre MARTIN, pour l'organisation de cette réunion.

## Ordre du jour de l'Assemblée Générale

1. Compte rendu moral d'activités
2. Bilan financier 2005 et budget 2006
3. Vote des nouveaux statuts élaborés en 2005
4. Election au des nouveaux membres au comité directeur
5. Election du commissaire aux comptes
6. Questions diverses

### 1. COMPTE RENDU MORAL D'ACTIVITES

En 2005, le Comité Spéléologique Régional de la Côte d'Azur a œuvré pour la mise en place d'un certain nombre de projets, et ce, de par l'intermédiaire des commissions mais aussi sous l'impulsion d'un certain nombre de clubs dynamiques qui ont fait progresser la spéléologie dans notre région.

#### a) Commission Promotion de la Spéléologie (Patrick BESSUEILLE)

Félicitations pour le travail accompli et la rigueur des actions menées.

- mise en place d'une exposition sur le centenaire de la descente du VERDON par E.A. MARTEL, exposition à la PALUD SUR VERDON durant l'été 2005 (20000 visiteurs) ainsi qu'au Parc PHOENIX à NICE lors d'Explorimages.
- Participation à la descente sportive du VERDON
- Animations lors des Journées Nationales de la Spéléologie à ST VALLIER de THIEY et à NICE

Pour 2006 : Patrick BESSUEILLE propose l'édition et la diffusion de plaquettes et d'affiches « la Spéléologie en Région Côte d'Azur »

- réalisation de nouveaux panneaux consacrés au karst
- participation au festival Explorimage

b) Commission Environnement (Brigitte GIMENEZ, Bruno SCANU)

Divers problèmes, essentiellement de personnes, sont venus entacher le fonctionnement de cette commission. Ces problèmes qui ne sont pas récents ont connus cette année une ampleur telle que le bureau a demandé à B. GIMENEZ ce qu'elle comptait faire pour améliorer la situation. B. GIMENEZ a informé le Président de sa démission. Le C.S.R. a été sollicité pour demander à B. GIMENEZ sa démission et lui infliger une sanction. En aucun cas le bureau du C.S.R. ne peut être un tribunal où se règle ce genre de conflit.

C'est pourquoi le Président a demandé de clore ce dossier. Il remercie B. GIMENEZ pour les actions positives menées au cours de ces années où elle a présidé la commission environnement.

Cette année une journée intitulée « archéologie souterraine et environnement » a été réalisée à ST VALLIER . Un compte rendu et un film ont été réalisés lors de la manifestation.

Bruno SCANU propose de démissionner ou de rester en nom jusqu'à l'élection d'un autre responsable.

c) Commission Ecole Française de Spéléologie

En 2005 un stage équipier scientifique a été réalisé par le C.S.R. au printemps. Il a réuni une quinzaine de stagiaires, un compte rendu a été effectué.

Expédition de plongée souterraine en BOSNIE par la commission plongée du C.D.S. 83

A noter aussi en fin d'année, l'achèvement des actes du congrès d'OLLIOULES. Ce SPELUNCA MEMOIRE vendu 39 euros regroupe tous les comptes-rendus des diverses conférences et réunions scientifiques qui ont eu lieu pendant le congrès d'Ollioules en 2003.

VOTE du compte rendu moral d'activités :

Il est voté à l'unanimité des membres présents

2. BILAN FINANCIER 2005 ET BUDGET 2006

(voir documents ci-joints)

VOTE du bilan financier 2005 et le budget 2006 sont votés à l'unanimité des membres présents.

3. VOTE DES NOUVEAUX STATUTS ELABORES EN 2005

Afin d'être en conformité avec les lois sur le sport et les statuts de la Fédération Française de Spéléologie, un certain nombre d'articles de nos statuts ont été revus.

Le Président donne lecture des nouveaux statuts et en demande l'approbation à l'Assemblée Générale.

VOTE les nouveaux statuts sont votés à l'unanimité des membres présents.

#### 4. ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR

Suite à la démission de Paul COURBON et d'Alain BOIGNE, un appel de candidature est lancé en vue de leur remplacement.

Messieurs GOUPIL Jacques et ABBATE Maurice se présentent.

VOTE : ces deux personnes sont élues à l'unanimité des voix.

#### 5. ELECTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur CHEVILLOT Christian se présente à ce poste.

VOTE : élu à l'unanimité des voix.

#### 6. QUESTIONS DIVERSES

##### 1) Assurances des dirigeants de club.

A ce jour, les dirigeants de clubs sont obligés de souscrire leur assurance auprès de l'AXA par l'intermédiaire de la F.F.S. si le club veut organiser des sorties d'initiations !.

Cette obligation paraît un peu illicite dans la mesure où les dirigeants ont parfois une assurance auprès d'une autre compagnie.

Les Grands Electeurs seront chargés de poser la question à l'Assemblée Générale de la F.F.S.

A 20 heures l'ordre du jour étant épuisé le Président déclare que l'Assemblée Générale est close.

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour effectuer les diverses formalités administratives prévues par la loi.

De tout ce qui précède il a été tiré Procès Verbal signé par le Président et le Secrétaire.

Fait à Signes le 27 mars 2006

Le Président

Le Secrétaire

**COMITE SPELEOLOGIQUE REGIONAL DE LA COTE D'AZUR**

1665 CHEMIN DU RABY

83870 SIGNES

Tél. 04 94 90 68 02

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 . Réf n° 0833003957. Préfecture de Toulon.

Agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports

N° SIRET : 444 163 083 00017.

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, que lors de l'assemblée générale en date du 25 mars 2005 l'association dite « Comité Spéléologique Régional de la Côte d'Azur dont le siège est quartier château vieux, 1665 chemin du Raby 83870 Signes et qui a été déclarée le 12 mars 1979 dans les Alpes Maritimes a procédé au renouvellement de deux membres du Conseil d'Administration en remplacement de :

Mr BOIGNE Alain résidence des Douanes 83500 LA SEYNE SUR MER, douanier et de  
Mr COURBON Paul 20 rue Peyre Ferry 83000 TOULON, topographe

tous deux démissionnaires.

Ces deux personnes sont :

Mr ABBATE Maurice, 9 rue de Verdun 06370 MONS SARTOUX  
Né le 25.06.1973 exerçant la profession d'aide Jardinier

Mr GOUPIL Jacques, compagne Aby 83111 AMPUS  
Né le 18.06.1947 exerçant la profession d'agriculteur

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, nos meilleures salutations.

Le Président

Le Secrétaire